

SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six le cinq juin vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Bernard CHOPLIN, Maire.

Étaient présents M. CHOPLIN Jean-Bernard - M. MÈCHE Michel - Mme FERRÉ Nathalie – M. MULOT Arnaud – Mme BENOIT Edith – Mme TRIFAULT Isabelle – Mme ODENT Valérie – M. ODENT Ludwig – Mme LAUTRU Élodie – M. ROULLAND Pascal

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés absents :

Mme LIGNEUL Fabienne pouvoir à Mme FERRÉ Nathalie

Mme LEBLAY Marlyse pouvoir à Mme LAUTRU Élodie

M. LEBLAY Jean-Pierre pouvoir à Mme ODENT Valerie

M. MÈCHE Antoine pouvoir à M. MÈCHE Michel

Absente : Mme GYPTEAU Aurélie

Secrétaire de séance : Mme ODENT Valérie

DEL N°2026-23 : DESIGNATION DES DELEGUES SENATORIALES

Le conseil municipal procède à l'élection des grands électeurs en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre 2026.

L'élection des membres s'est déroulée à bulletin secret.

Sont candidats membres titulaires :

M. CHOPLIN Jean-Bernard – Mme BENOIT Edith – M. ODENT Ludwig

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 14

Nombre de bulletin blanc 0

Nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue..... 8

M. CHOPLIN Jean-Bernard – Mme BENOIT Edith – M. ODENT Ludwig ayant tous les trois obtenu la majorité absolue, sont désignés titulaires, ont donné leur accord et ont accepté leur mandat.

Sont candidats membres suppléants :

M. LEBLAY Jean-Pierre - M. MÈCHE Michel – Mme LAUTRU Élodie

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 14

Nombre de bulletin blanc 0

Nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue..... 8

M. LEBLAY Jean-Pierre - M. MÈCHE Michel – Mme LAUTRU Élodie ayant tous les trois obtenu la majorité absolue, sont désignés suppléants, ont donné leur accord et ont acceptés leur mandat.

DEL N°2026-24 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur Le Maire avise le Conseil Municipal que les opérations d'ordre de cession ne doivent pas être prévues au budget.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la commune,

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2026 :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre globalisé 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

- Compte 6751 Valeurs comptables des immobilisations cédées (hors ASA) : - 48 004.00€
- Compte 6761 Différences sur réalisations (+) transférées en investissement : - 934.76€

Recettes de fonctionnement :

- Compte 7751 Produits des cessions d'immobilisations (hors ASA) : - 48 938.76€

Recettes d'investissement :

Chapitre globalisé 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

- Compte 192 Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations : - 934.76€
- Compte 2182 Matériel ou outillage technique : - 48 004.00€
- Compte 024 Produits des cessions d'immobilisations : + 48 938,76€

Après en avoir délibéré le conseil municipal vote et approuve à l'unanimité

QUESTIONS DIVERS

Monsieur Le Maire procède à la lecture du courrier provenant de la Fédération Française d'Equitation.
En effet, la fédération propose aux établissements équestres de s'engager dans une démarche qualité.

Il informe le conseil municipal que l'entreprise « Aurel'Horse » a été auditée.
Son établissement a obtenu les labels suivants :

- Cheval Étape hébergement extérieur
- Label d'activité Cheval Club de France
- Label d'activité Poney Club de France
- Centre de Tourisme Équestre
- Bien-être animal

Séance levée à 20h45



Jean-Bernard CHOPLIN	Jean-Pierre LEBLAY pouvoir à Valérie ODENT	Michel MÈCHE
Nathalie FERRÉ	Arnaud MULOT	Fabienne LIGNEUL pouvoir à FERRÉ Nathalie
Isabelle TRIFAULT	Valérie ODENT	Ludwig ODENT
Élodie LAUTRU	Antoine MÈCHE pouvoir à M. MÈCHE Michel	Pascal ROULLAND
Aurélié GYPTEAU absente	Marlyse LEBLAY donne pouvoir à Élodie LAUTRU	Edith BENOIT

